

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 OCTOBRE 2016**

Délibération
n° 2016.10.123.B

**L'Alpha : demande de
subvention auprès de
l'Etat dans le cadre
de l'opération
"Premières Pages" -
année 2016**

LE TREIZE OCTOBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 octobre 2016**

Secrétaire de séance : Bernard CONTAMINE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Francis LAURENT

Absent(s) :

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2016

**DELIBERATION
N° 2016.10.123.B**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
EQUIPEMENTS CULTURELS

Rapporteur : Madame FOSTAN

L'ALPHA : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT DANS LE CADRE DE L'OPERATION "PREMIERES PAGES" - ANNEE 2016

De 2013 à 2015, dans le cadre du Contrat Territoire Lecture signé entre l'Etat et GrandAngoulême, de nombreuses actions ont été menées pour développer la lecture, lutter contre l'illettrisme et attirer les publics non ou peu lecteurs.

Ce contrat a permis en outre la mise en place de « Nés pour lire », campagne de sensibilisation des professionnels de la petite enfance et des familles sur l'importance de la relation précoce au livre pour les apprentissages en lecture et en écriture.

Afin de poursuivre ce projet, l'Alpha a souhaité pour 2016, solliciter une labellisation au titre de l'opération « Premières Pages », dispositif national de sensibilisation à la lecture des bébés, des jeunes enfants et de leurs familles.

Le projet de l'Alpha a été retenu par la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) du ministère de la Culture et de la Communication. Celle-ci a prévu d'attribuer à GrandAngoulême une subvention de 4 500 €.

Le montant global des dépenses engagées pour 2016 s'élève à 11 650 € TTC, correspondant au plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Actions d'animation et d'information en direction du très jeune public et des parents	11 650€	GrandAngoulême	7 150€
		ETAT	4 500€
TOTAL	11 650€	TOTAL	11 650€

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à solliciter une subvention auprès de l'Etat (via la Direction régionale des Affaires Culturelles) dans le cadre de l'opération Premières Pages et à signer les documents afférents.

D'IMPUTER les recettes au budget principal 74718 – 3211.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 18 octobre 2016	<u>Affiché le :</u> 18 octobre 2016